

Fiche « Association sportive »
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

L'élèvené leen classe de

Participera aux championnats de :

(Cochez la ou les cases)

CROSS	
HAND BALL	
BADMINTON	
ATHLETISME	
TRISPORT	

Aux entrainements à la Jouserie:

(Cochez si l'enfant participe)

LUNDI 16h45 – 18h15	
VENDREDI 12h45 – 13h45	

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)

demeurant à

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Adresse email :@.....

Père, mère ou tuteur de l'élève

Né(e) le à

N° Sécurité Sociale : Mutuelle :

Autorise :

- ◆ L'élève à faire partie de l'Association Sportive au cours de l'année 2017/2018 du Collège Sainte Anne 1 rue de la Bouëxière 35140 Saint Aubin-du-Cormier.
- ◆ Les responsables de l'Association Sportive ou les responsables du déplacement à prendre en mon nom la décision d'une intervention médicale ou chirurgicale (y compris anesthésie), s'il y avait urgence et à assurer la sortie éventuelle de l'hôpital.
- ◆ La sortie de mon enfant de l'Etablissement Hospitalier sur autorisation médicale.
- ◆ Mon enfant à utiliser tout moyen de transport collectif nécessaire au fonctionnement des activités.
- ◆ Mon enfant à rentrer seul après l'AS.

Fait à le Signature des parents :

Fiche « Association sportive »
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

L'élèvené leen classe de

Participera aux championnats de :

(Cochez la ou les cases)

CROSS	
HAND BALL	
BADMINTON	
ATHLETISME	
TRISPORT	

Aux entrainements à la Jouserie:

(Cochez si l'enfant participe)

LUNDI 16h45 – 18h15	
VENDREDI 12h45 – 13h45	

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e)

demeurant à

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Adresse email :@.....

Père, mère ou tuteur de l'élève

Né(e) le à

N° Sécurité Sociale : Mutuelle :

Autorise :

- ◆ L'élève à faire partie de l'Association Sportive au cours de l'année 2017/2018 du Collège Sainte Anne 1 rue de la Bouëxière 35140 Saint Aubin-du-Cormier.
- ◆ Les responsables de l'Association Sportive ou les responsables du déplacement à prendre en mon nom la décision d'une intervention médicale ou chirurgicale (y compris anesthésie), s'il y avait urgence et à assurer la sortie éventuelle de l'hôpital.
- ◆ La sortie de mon enfant de l'Etablissement Hospitalier sur autorisation médicale.
- ◆ Mon enfant à utiliser tout moyen de transport collectif nécessaire au fonctionnement des activités.
- ◆ Mon enfant à rentrer seul après l'AS.

Fait à le Signature des parents :